



## Gîte Là-haut

Rue de l'Oume  
26400 Saou  
04 75 76 01 05  
06 10 77 75 59  
www.gitelahaut.com  
contact@gitelahaut.com  
N° SIREN : en cours

# Contrat de location

## Description du gîte

Appartement de 50m<sup>2</sup>, au deuxième étage d'une maison de rue, pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes. Le gîte se compose d'une chambre, cuisine, salle de bain, WC, et salon/salle à manger donnant au sud.

## Equipement et chauffage

Four grille micro-ondes, 4 plaques électriques, réfrigérateur, cafetière.

Il est également équipé d'un iMac avec accès internet illimité (wifi) : sous-signant le présent contrat, le locataire est entièrement responsable de l'utilisation qu'il fait de l'ordinateur et de la connexion internet.

Les équipements bébés ainsi que les draps et linge de toilette sont fournis et inclus dans le prix.

Le nettoyage et blanchisserie en cours de séjour est à la charge du locataire.

Le chauffage est inclus dans le prix ; nous apprécierons cependant que le locataire prenne soin de régler les radiateurs afin ne chauffer que dans la mesure de ses besoins.

## Les animaux ne sont pas admis, et le gîte est non fumeur.

Nos amis fumeurs sont priés de ne même pas fumer à la fenêtre : la fumée trouve toujours le moyen de rentrer dans le gîte. Nous vous invitons donc à descendre fumer dans la rue. Merci pour votre respect.

## Etat des lieux et assurance

Le propriétaire s'engage à la propreté des lieux ainsi qu'au bon fonctionnement des équipements à l'arrivée du locataire. **Le locataire s'engage à rendre les lieux comme à son arrivée, autant sur la fonctionnalité des équipements que sur la propreté du gîte.** Une caution de 400€ est demandée à l'arrivée et est restituée en l'absence de dégradation, après l'état des lieux de sortie. Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire un usage conformément à la destination des lieux.

Le gîte est déclaré aux autorités, et assuré pour les dommages qu'il pourrait causer au locataire. Cependant, le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

Il est de la responsabilité du locataire de ne pas laisser les enfants sans surveillance, notamment avec fenêtres ouvertes bien qu'équipées de barrières de protection.

## Tarifs 2012 et caution

Basse saison : 290€/semaine - Juillet Août : 340€/semaine - Week-end hors saison : 100€

Un acompte de 50% est demandé à la réservation du gîte ; l'acompte reste acquis par le propriétaire en cas d'annulation quelle que soit la date d'annulation.

Le solde, ainsi qu'une caution de 400€ est demandée à l'arrivée.

Ce contrat est conclu pour la période du \_\_\_/\_\_\_/2012 à 16h, au \_\_\_/\_\_\_/2012 10h.

**A ce jour, acompte versé : \_\_\_\_\_ Reste à régler : \_\_\_\_\_ Réglé le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_**

Je soussigné M \_\_\_\_\_ déclare être en accord sur les termes du présent contrat, après avoir pris connaissance de la description et des conditions générales figurant ci-dessus.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_/\_\_\_/2012 en deux exemplaires.

**Le locataire, précédé de la mention «lu et approuvé»**

**Le propriétaire,**

Exemplaire pour  
consultation uniquement